



HAL
open science

Félix Marti. Un monde de paroles, Paroles du monde
Jean-Baptiste Coyos

► **To cite this version:**

Jean-Baptiste Coyos. Félix Marti. Un monde de paroles, Paroles du monde. Contextes et Didactiques, 2007, 1. hal-02045304

HAL Id: hal-02045304

<https://hal.univ-antilles.fr/hal-02045304>

Submitted on 21 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

« UN MONDE DE PAROLES, PAROLES DU MONDE, ETUDES SUR LES LANGUES DU MONDE, DE FÉLIX MARTÍ ET AL., 2006, PARIS, ÉDITIONS L'HARMATTAN, 357 P. »

Notes de lecture de Jean-Baptiste COYOS (1)
(1) Faculté pluridisciplinaire de Bayonne (UPPA - Bordeaux 3)
Contact : jean-baptiste.coyos@wanadoo.fr

RÉSUMÉ : *Un monde de paroles, Paroles du monde* est un ouvrage indispensable à celui qui veut connaître la situation actuelle des langues dans le monde. Il offre un vaste aperçu de la diversité linguistique. Il aide à comprendre l'uniformisation en cours et fait connaître les méthodes et les résultats d'un certain nombre de politiques d'aménagement linguistique. L'étude s'appuie sur le travail d'un comité technique de huit auteurs qui ont fait appel à la collaboration de très nombreux spécialistes et experts des langues à travers le monde, d'institutions et d'organisations très diverses. Ceci fournit la base à des analyses et des synthèses du plus haut intérêt dans les domaines traités. On s'intéresse ici plus particulièrement au chapitre consacré à l'enseignement des langues et aux informations sur les langues créoles. Le point majeur est que face à la mondialisation et au risque de disparition de très nombreuses langues, l'avenir est dans une éducation multilingue généralisée.

MOTS-CLÉS : Langues du monde – diversité linguistique – enseignement – créoles - multilinguisme

TITTLE : *Words And Worlds, World Languages Review*

ABSTRACT : *Words And Worlds World Languages Review* is an essential work for who wants to know the current situation of the languages in the world. It offers a vast outline of linguistic diversity. It helps to understand the globalization in progress and makes known the methods and the results of a certain number of policies of language planning. The study is based on the work of a technical committee of eight authors who called upon the collaboration of very many specialists and experts of the languages throughout the world, of institutions and very diverse organizations. This provides the base to analyses and syntheses of the most interest in the treated fields. In this review we are interested more particularly in the chapter devoted to the language teaching and in information on the Creole languages. The major point is that, in view of the globalization and the risk of disappearance of very many languages, the future is in a generalized multilingual education.

KEY-WORDS : Languages of the world – linguistic diversity – teaching – Creoles –multilingualism

Introduction

Voici un ouvrage indispensable à celui qui veut connaître la situation actuelle des langues dans le monde, avoir un vaste aperçu de la diversité linguistique et comprendre l'uniformisation en cours, connaître les méthodes et les résultats d'un certain nombre de politiques d'aménagement linguistique¹. L'étude s'appuie sur le travail d'un comité technique de huit auteurs qui ont fait appel à la collaboration de très nombreux spécialistes et experts des langues à travers le monde, d'institutions et d'organisations très diverses². Certaines données sont donc de première main, d'autres puisées dans la vaste bibliographie. Ceci fournit la base à des analyses et des synthèses du plus haut intérêt dans les domaines traités.

Après un prologue et une introduction qui présentent les principes, les méthodes, les objectifs de la recherche, l'ouvrage se décompose en 12 chapitres : les communautés linguistiques, le patrimoine linguistique, l'officialité des langues, l'utilisation des langues dans l'administration, langue et écriture, langue et enseignement, langue et médias, transmission et usage intergénérationnel, attitudes linguistiques, menaces sur les langues et avenir des langues. Il est complété par l'ensemble des références bibliographiques, le

texte de l'enquête qui a concerné 525 langues pour une analyse quantitative alors que des informations ont été recueillies pour 800³, la liste des collaborateurs, des informateurs, des index ainsi que treize cartes. A l'heure actuelle, on évalue à plus de 6 000 les langues dans le monde, p. 63. Il s'agit d'une évaluation car certaines parties du monde n'ont pas été bien décrites, par exemple les îles Austronésiennes ou l'Indonésie où on découvrirait encore des langues, et que par ailleurs une langue donnée peut-être perçue comme une variante d'une autre. La notion même de langue n'est pas partagée de la même façon selon les époques, les cultures, les sociétés.

Avant de nous intéresser aux deux points qui concernent plus précisément la revue *Recherches et Ressources en Education et en Formation*, à savoir les langues créoles et l'enseignement, je souhaite présenter quelque peu les principes qui fondent cette vaste étude.

Principes : La valeur de la diversité linguistique

« *Les langues constituent le patrimoine culturel le plus précieux de l'humanité* », p. 9. C'est par cette phrase que commence le prologue. « *Grâce à la diversité des langues, on comprend mieux la complexité de la réalité (...). La défense de la diversité biologique, tout comme celle de la diversité culturelle et linguistique, sont des conditions indispensables pour le bien-être des personnes (...). Nous savons aujourd'hui qu'il existe une interdépendance entre la biodiversité et la diversité linguistique. La défense des langues et des cultures s'inscrit dans un projet plus ample qui aspire à une organisation plus rationnelle, plus juste et plus libre de l'ensemble de l'humanité* », *ibid.*

Et ainsi, tout au long de la lecture, on tord le cou à un certain nombre de clichés et contre-vérités sur les langues : par exemple celle de la hiérarchie entre elles et de la supériorité supposée de certaines d'entre elles sur les autres. Ce positionnement idéologique n'est pas encore vraiment révolu. Il se cache sous une forme d'impérialisme culturel et économique qui amène certaines populations elles-mêmes à considérer que leur langue est dépassée, inutile pour pouvoir bénéficier du progrès que représentent les modèles occidentaux et les langues qui leurs sont liées. Face à la mondialisation et à son corollaire, la tendance à l'uniformisation, « *le pluralisme est perçu comme une richesse* », p. 10. « *Ce qui est nouveau actuellement c'est le rythme accéléré auquel sont soumis les contacts linguistiques (...) et le risque généralisé de substitution linguistique provoqué par certains aspects de la mondialisation* », p. 11.

« *L'égalité des langues découlent de l'égalité des personnes dans le sens que les personnes ne sont pas différentes selon la langue qu'elles parlent* », p. 126. Et Suzanne Romaine peut ainsi préciser : « *Nier la valeur d'une langue, c'est nier la valeur des personnes qui la parlent* », p. 232. « *Chaque langue est une interprétation de la réalité, mais aucune d'elles ne possède une perspective complète ou définitive des différentes dimensions de la réalité* », p. 274.

Certains spécialistes sont plus nuancés sur certains de ces principes et le sociolinguiste Louis-Jean Calvet peut ainsi parler du « *discours Politico-Linguistiquement Correct* » qui « *en sacrifiant les langues, en les réifiant, fait donc obstacle à une réelle démarche de politique linguistique, parce qu'elle tend à culpabiliser un certains nombres de choix qui deviennent dès lors des tabous, qu'elle tend à interdire le droit de dire non à l'introduction de telle langue minoritaire à l'école, ou le droit de considérer qu'il est inutile de donner une écriture à telle ou telle autre langue* »⁴. On ne discutera pas ici ce positionnement. Chacun sait bien qu'il faut tenir compte de la situation de la langue en faveur de laquelle on

souhaite mettre en place des mesures d'aménagement linguistique et qu'on ne mènera pas les mêmes actions dans le cas, par exemple, d'une langue sans écriture, comptant moins de 100 locuteurs, plutôt âgés, disséminés, n'ayant pas transmis leur langue aux jeunes générations, et dans celui d'une autre, certes non enseignée à l'école, non standardisée, mais ayant une tradition écrite perpétuée par la religion et comptant plus de 100 000 locuteurs de toutes classes d'âge.

Les langues créoles

Les langues créoles ne font pas l'objet d'un chapitre en particulier⁵. Un paragraphe est consacré aux pidgins et au processus de « créolisation », p. 34-35, et Suzanne Romaine en signe un autre intitulé « Attitudes sociales relatives aux pidgins et aux créoles », p. 232. Par contre, des références (16 au total) sont faites à ces langues au long des chapitres pour illustrer tel ou tel phénomène linguistique, tel processus ou concept sociolinguistique.

Selon l'édition 2000 de l'*Ethnologue*, citée ici p. 78, on compte 82 langues créoles et 17 pidgins dans le monde. La distinction est fondée sur le critère langue maternelle d'un groupe de personnes pour les premières, ce qui n'est pas le cas des pidgins (p. 35 et 78). Suzanne Romaine observe que « *la majorité des langues pidgins et créoles ne sont pas standardisées, ce ne sont pas des langues écrites, elles ne jouissent pas de reconnaissance sociale et n'ont pas beaucoup été utilisées dans l'enseignement* », p. 232. Même si elles sont souvent dévalorisées par l'école, « *les locuteurs leur accorde une valeur positive car ce sont des indicateurs de solidarité et d'intimité* », l'usage augmentant à l'adolescence comme signe de loyauté au groupe et de résistance à la norme dominante, *ibid.*

Bien sûr de telles observations générales nécessiteraient des études cas par cas, mais ce n'est pas l'objet de ce livre. Ainsi le palenque, créole parlé en Colombie, devrait disparaître en deux ou trois générations car les jeunes tendent à ne pas l'employer, p. 236. A l'inverse, on apprend que dans certaines régions du Pacifique, c'est la poussée de l'anglais, des langues officielles et des langues véhiculaires, dont les créoles, qui fait que l'avenir de certaines des très nombreuses langues locales n'est pas assuré, p. 89. Si certains créoles sont des langues à transmission orale uniquement, le krio de Sierra Leone a une tradition littéraire de renom et est de plus en plus utilisé en classe (S. Romaine, p. 232).

Le processus de « focalisation » est illustré par le créole de Belize qui, une fois devenu Etat indépendant, a vu sa grande diversité tendre vers une norme commune par imitation des leaders politiques, p. 31-32. L'analyse du facteur temps sur un territoire est l'occasion de noter que de « *nouvelles langues peuvent se développer à partir d'une langue de contact dans un laps de temps relativement court. Dans le cas des pidgins et des langues créoles, quelques décennies suffisent* », p. 47.

L'enseignement des langues – L'éducation plurilingue

Un chapitre spécifique est consacré à l'enseignement des langues, p. 161 à 184. Le point de départ de toute politique linguistique, condition *sine qua non*, est que « *la survie d'une langue dépend principalement, de ce que ses locuteurs, sa communauté veulent et peuvent faire avec elle* », p. 15. Sans volonté de la population concernée, les politiques et efforts de tous ordres sont voués à l'échec.

L'enseignement avait servi jusqu'à il y a peu à renforcer la présence des langues dominantes, les langues nationales, d'Etat, étaient seules enseignées et cela contribuait

à la marginalisation des autres langues, p. 161, jusqu'à leur disparition. Ce modèle d'enseignement allait de pair avec un modèle éducatif monolingue qui devient maintenant obsolète. L'école était un acteur majeur de l'uniformisation linguistique. Mais la vision des langues comme systèmes isolés et étatiques est dépassée, l'unité nationale n'implique pas l'uniformisation linguistique et la nécessité et les vertus du bilinguisme, du plurilinguisme sont de plus en plus reconnues, tant au plan individuel que de la société, p. 162.

À l'heure actuelle, l'enseignement des langues menacées est devenu la priorité de la plupart des politiques linguistiques mises en œuvre dans le monde. En effet les langues menacées sont des langues qui sont peu ou pas transmises en famille, les locuteurs naturels sont âgés et de moins en moins nombreux, et donc l'urgence étant de former des nouveaux locuteurs, on s'appuie sur l'enseignement pour y parvenir. Il permet de faire connaître la langue et la culture menacées qui sont peu présentes dans la vie des enfants ; dans le cas des modèles pédagogiques les plus performants, il permet de former des locuteurs fluides.

Mais les différents exemples de politique linguistique mises en œuvre et axées principalement sur l'enseignement scolaire de la langue minoritaire montrent que celui-ci ne suffit pas à assurer ou à rétablir la transmission entre générations de la langue⁶. D'autre part la majorité des langues du monde ne dispose pas encore de système scolaire, p. 163, et 33% des langues examinées dans cette étude ne sont pas du tout utilisées dans l'enseignement.

Même si la plupart des langues ont survécu sans être enseignée à l'école, p. 166, il apparaît maintenant qu'il est difficile de sauvegarder une langue qui ne soit pas présente dans le système éducatif, p. 183. Selon Stephen A. Wurm (1996, 2001) la proportion d'enfants qui parlent une langue est un bon critère d'évaluation de la santé d'une langue et donc celui de son apprentissage : « *La langue d'une communauté qui n'est pas apprise par un pourcentage d'enfants qui doit atteindre 30 % serait en danger ou, du moins, en danger potentiel* », p. 210. Si on accepte ce critère, plus de 3 000 langues, soit 50 %, seraient en danger de disparition, p. 210, à des degrés divers bien sûr.

Toutefois, je tiens à le souligner, l'apprentissage peut être scolaire mais aussi familial. La transmission et l'utilisation de la langue orale entre générations est sûrement le domaine principal de la survie des langues, selon la plupart des sociolinguistes, au premier rang desquels Joshua A. Fishman (1991, 2001), et le moins coûteux, ce qui a aussi son importance. Le noyau visé est le groupe familial ; c'est un groupe social difficile à atteindre car souvent le plus influencé par la politique dominante qui agit pour la disparition de la langue dominée. Les autres domaines de la politique ne peuvent pas compenser, contrecarrer la faiblesse de ce domaine, même s'ils peuvent influencer quelque peu. Or il est difficile pour des institutions d'agir dans ce domaine qui relève de l'intime, du personnel.

Ce chapitre propose aussi une brève description des politiques éducatives mises en œuvre en Inde qui comptent de nombreuses langues, au Brésil pour une langue indigène, l'ashaninka, au Pays Basque d'Espagne avec une politique publique d'enseignement de la langue basque. Quand il s'agit d'apprendre une langue qui n'est pas ou plus la langue maternelle, le modèle le plus efficace est celui de l'immersion. On cite les cas du basque, du breton, du catalan, du gallois, du maori (Nouvelle-Zélande), du mohawk (Canada), etc., p. 178.

Comme chacun des autres chapitres, celui se termine par des recommandations, p. 183-184. La première me paraît particulièrement pertinente : « *Le plurilinguisme constitue*

la formation la plus adaptée pour sauvegarder la diversité culturelle et se confronter aux risques de la mondialisation », p. 183. Et le plurilinguisme concerne tout autant les locuteurs des langues en danger que ceux des langues dominantes.

L'ouvrage se termine en faisant des propositions pour l'avenir des langues. Les droits linguistiques ne sont pas vraiment pris en compte pour l'heure, nous dit-on. Le droit international concernant les langues a encore du chemin à faire et ensuite sa mise en application. Ceci est particulièrement vrai dans le cas de la France qui n'a pas ratifié ou mis œuvre la plupart des textes internationaux ou européens concernant les langues et qui a mis en place une législation qui vise à protéger le français et ignore les autres langues du territoire⁷.

Une proposition serait de poser un droit à l'éducation, comme cela est déjà fait, mais dans la langue maternelle. Eradiquer l'analphabétisme devrait aller de pair avec l'éradication de l'éducation monolingue en généralisant l'éducation multilingue, p. 270. Les communautés à langues peu répandues utiliseront des langues plus puissantes en fonction de l'utilité économique ou des besoins de communication. Mais ce multilinguisme doit être compatible avec l'utilisation de la langue propre de la communauté, quelle que soit cette langue. D'ailleurs, une éventuelle taille critique (ici le nombre de locuteurs) n'est pas en jeu car, « les petites communautés spécialisées peuvent obtenir à l'avenir de hauts niveaux de développement », p. 272.

Bref voilà un ouvrage incontournable pour qui s'intéresse aux langues.

Bibliographie

- Boyer, H. (2007). Les langues minoritaires à l'encan ? De la « course à la “part du marché” à l'acharnement thérapeutique » : discours sur la dimension linguistique de la mondialisation. *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, sous la direction d'Alain Viaut, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 33-45.
- Breton R. (2006 - 2003), *Atlas des langues du Monde Une pluralité fragile*, Paris, Editions Autrement.
- Calvet, L.-J. (2002). *Le marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*. Paris, Plon.
- Coyos, J.-B. (2006). L'enseignement peut-il « sauver » une langue menacée ? L'exemple du Pays Basque, *Un professorat de langues régionales pour le premier degré*, Premier congrès professionnel, Office pour la Langue et la Culture d'Alsace, Saverne, 27-29 octobre 2004, *Lapurdum*, X, 2005, Bayonne, Centre de Recherche sur la Langue et les Textes Basques IKER – UMR 5478 : 19-33, <http://artxiker.ccsd.cnrs.fr>.
- Fishman, Joshua A. (1991). *Reversing Language Shift. Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*. Clevedon/England, Multilingual Matters.
- Fishman, Joshua A. (2001). *Can Threatened Languages be saved? Reversing Language Shift, Revisited: A 21st Century Perspective*. Clevedon/England, Multilingual Matters.
- Wurm, Stephen A. (1996 – 2003). *Atlas of the World's Languages in Danger of Disappearing*, UNESCO Publications/Pacific Linguistics.

NOTES :

- ¹ Cet ouvrage a été publié également en anglais (2005, Multilingual Matters), en basque (2005, Euskal Herriko Unibertsitatea), en espagnol (2006, Icaria) et en russe. Le projet *Etudes sur les langues du monde* qui en a fourni la base a été financé par le Gouvernement Autonome Basque, suite à un accord signé avec l'UNESCO en juillet 1997.
- ² Les auteurs Fèlix Martí, Paul Ortega, Andoni Barreña, Itziar Idiazabal, Patxi Juaristi, Carme Junyent, Belen Uranga et Estibaliz Amorrortu sont spécialistes des langues à l'UNESCO ou professeurs d'université catalans ou basques.
- ³ Pour une vision synthétique des langues du monde avec cartes, graphiques, anamorphoses, on se reportera par exemple à l'ouvrage de Roland Breton *Atlas des langues du Monde*. Page 15 on y trouve une carte des principaux créoles et pidgins dans le monde.
- ⁴ *Le marché aux langues...* : 101. Cité par Henri Boyer dans *Les langues minoritaires à l'encan ?*, p. 35-36, article proposant une critique du point de vue de Calvet.
- ⁵ Je tiens à préciser que je ne suis pas spécialiste des langues créoles.
- ⁶ Voir en bibliographie un article où j'aborde la question de l'enseignement et de la sauvegarde de la langue basque
- ⁷ Observation faite par l'auteur de ces lignes.